

Quand inverse

Svetlana Vogeleeer

Volume 26, numéro 1, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vogeleeer, S. (1998). *Quand inverse*. *Revue québécoise de linguistique*, 26(1), 79–101. <https://doi.org/10.7202/603145ar>

Résumé de l'article

L'objectif de l'étude est d'établir les conditions sémantiques, discursives et pragmatiques qui favorisent ou, au contraire, empêchent l'interprétation dite « inverse » de la subordonnée temporelle postposée introduite par *quand* ou *lorsque*. Les phrases à subordonnée temporelle postposée qui permettent une interprétation « inverse » sont soumises au traitement à l'aide du concept de point de vue. Ce traitement vise à mettre en évidence le rapport entre la localisation spatio-temporelle du sujet de conscience (porteur du point de vue) et la possibilité de l'interprétation « inverse » de la subordonnée, ainsi qu'à éclaircir les causes sémantiques, discursives et pragmatiques des deux effets de sens les plus saillants de l'interprétation « inverse » : l'effet de surprise (l'événement décrit dans la subordonnée est ressenti comme inattendu) et l'effet d'interruption (l'événement décrit dans la subordonnée semble interrompre l'action décrite dans la principale).

QUAND INVERSE

Svetlana Vogeleer
Institut Libre Marie Haps (Bruxelles)
Université Libre de Bruxelles

1. Introduction

LE phénomène dit du «*quand inverse*», illustré par les exemples (1)-(2), est bien connu en grammaire et en linguistique:

- (1) Daniel s'apprêtait à bondir **quand le petit se retourna**.
(2) I was just going to lock the door **when the doorbell rang**.

Il s'agit, pour le français, d'une subordonnée au passé simple ou, beaucoup plus rarement, au passé composé, cf. Olsson (1971, p. 99) introduite par *quand* ou *lorsque*¹ qui est postposée à une principale à l'imparfait. On sait aussi que le terme de *quand inverse* désigne non pas une propriété de surface, par exemple, la postposition de la subordonnée, mais une interprétation particulière que permet, dans certaines conditions, un *quand* postposé². Selon Olsson (1971, p. 80), un *quand* postposé est inverse lorsque la subordonnée décrit «un fait inattendu qui interrompt soudain l'action de la principale sans que le lecteur y soit préparé par ce qui précède». Cette définition, avec quelques variations mineures, est largement acceptée par des linguistes par exemple, Borillo (1988, p. 80).

Certains auteurs, cf. Declerck (1997), préfèrent qualifier ce même phénomène de *quand narratif* parce que, contrairement au *quand* canonique, ce *quand* décrit un événement qui «appartient à l'avant-plan de la narration», qui «fait avancer l'action», cf. Declerck (1997, p. 161).

¹ Comme les subordonnées qui nous intéressent peuvent être construites aussi bien avec *quand* qu'avec *lorsque*, nous supposons ici que ces deux expressions sont équivalentes et interchangeables.

² Pour des raisons d'économie, le terme de *quand* sera utilisé à la place de *subordonnée temporelle introduite par 'quand' ou 'lorsque'*.

De toute évidence, les définitions citées se proposent de spécifier les conditions de l'interprétation inverse de *quand*. Dans l'approche traditionnelle, cf. Olsson (1971), ces conditions sont définies par le caractère subjectivement inattendu de la situation³. Nous estimons cependant que cette définition décrit non pas les conditions de l'interprétation inverse, mais les effets de sens qui constituent l'interprétation inverse elle-même, dans laquelle l'effet de surprise (le fait que la situation décrite dans la subordonnée soit ressentie comme inattendue) joue un rôle essentiel puisque c'est cet effet qui distingue le *quand* inverse du *quand* canonique. Comme la propriété de la situation d'être inattendue se fonde sur un jugement, la responsabilité de ce jugement est traditionnellement attribuée au lecteur (récepteur): l'événement se produit «sans que le lecteur y soit préparé», cf. Olsson (1971, p. 80). Cependant, comme il sera montré dans la suite de cet article, le fait d'introduire une situation inattendue pour le lecteur n'explique pas toute une série de restrictions sur l'interprétation inverse de *quand*, restrictions qui ne sont pas liées aux attentes du récepteur.

Quant à la définition de Declerck (1997), qui explique l'interprétation inverse par le rôle de la situation dans la structuration narrative du récit (un *quand* est inverse lorsque la situation appartient à l'avant-plan), elle laisse ouverte la question de savoir pourquoi telle situation peut appartenir à l'avant-plan et telle autre non⁴.

La présente étude a pour objectif de décrire les conditions sémantiques, discursives et pragmatiques auxquelles doit satisfaire la phrase pour qu'un *quand* postposé puisse être interprété comme inverse. L'outil principal sur lequel s'appuiera cette description est le concept de point de vue. Dans Vogelee & De Mulder (1997), nous avons attiré l'attention sur la grande sensibilité que les phrases avec un *quand* antéposé manifestent vis-à-vis des phénomènes liés au point de vue. Dans la présente étude, qui constitue un prolongement de la recherche précédente, ce concept sera appliqué aux phrases avec le *quand*

³ Comme chez Comrie (1976, p. 3) et chez Declerck (1996), le terme de *situation* désigne ici aussi bien des états que des événements ponctuels. Il a donc le même sens que le terme *eventuality* chez Bach (1986) et chez Lascarides & Oberlander (1993).

⁴ Les définitions de l'avant-plan se fondent sur des critères instables qui varient selon les auteurs, cf. à ce propos Couper-Kuhlen (1989), ce qui met en doute l'efficacité de cette notion. Par exemple, dans des approches qui utilisent à la fois le concept de progression temporelle fondé sur le modèle de Kamp & Rohrer (1983) et le concept d'avant-plan, on considère qu'un événement appartient à l'avant-plan s'il fait avancer le point de référence. D'autre part, le déplacement du point de référence est souvent justifié par l'appartenance de l'événement à l'avant-plan. L'instabilité des concepts d'avant-plan et d'arrière-plan mène quelquefois à des affirmations contradictoires. Ainsi, Ramsey (1987, p. 403) déclare, à l'inverse de Declerck, que ce sont les subordonnées antéposées qui «font avancer l'action» et possèdent «all the characteristics of what Hopper (1979, p. 214-216) calls 'foregrounding clauses'».

inverse afin de mettre en évidence le rôle que le point de vue joue par rapport à cette interprétation particulière de *quand*.

Le point de vue est défini comme une relation cognitive de type perceptuel (*voir, entendre, ...*) ou épistémique (notamment *savoir*) qui permet à un individu, dont le point de vue est adopté pour décrire une situation appartenant au monde du texte, d'avoir un accès cognitif (perceptuel ou épistémique) à cette situation. L'individu porteur du point de vue (I_{pv}) peut être externe par rapport au monde du texte (c'est notamment le cas du narrateur, que nous désignerons désormais par A) ou interne, localisé dans le monde du texte (un personnage).

Comme nous l'avons montré dans Vogeleer & De Mulder (1997), la sensibilité au point de vue caractérise surtout les phrases dont les constituants (la subordonnée et la principale) décrivent deux situations perceptualisables. C'est notamment le cas de (3), où chacune des situations, considérée séparément, permet un accès perceptuel (on peut *voir* <Jean lire le journal > et *voir* <Michel entrer>):

(3) Jean lisait le journal **quand Michel entra**.

Cette propriété distingue (3) de (4), dont les constituants décrivent des situations non perceptualisables (on ne peut pas *voir* <Jean avoir vingt ans>):

(4) Jean avait vingt ans **quand son père mourut**.

L'interprétation des phrases du type (3) est plus complexe que pour le type (4), car une situation perceptualisable peut être décrite aussi bien d'un point de vue perceptuel (*voir la situation* au moment où elle se produit) que d'un point de vue épistémique (*savoir que* la situation a eu lieu). Par contre, une situation non perceptualisable ne peut être décrite que d'un point de vue épistémique. C'est la raison pour laquelle notre étude est limitée aux phrases du type (3)⁵.

Pour décrire les mécanismes présidant à l'interprétation de telles phrases, (3) sera systématiquement comparée à (5), où *quand* est antéposé⁶:

(5) **Quand Michel entra**, Jean lisait le journal.

⁵ Notons par ailleurs que l'effet de surprise, qui constitue la composante principale de l'interprétation inverse, est beaucoup plus atténué dans (4) que dans (3).

⁶ Les parties relatives à (5) reprennent certaines thèses énoncées dans Vogeleer & De Mulder (1997).

2. Les mécanismes sémantiques de l'interprétation

Les phrases du type (5) se présentent sous la forme (5'):

- (5') Quand e1, e2,
où e1= <Michel entre> et e2=<Jean lit le journal>

Les phrases avec le *quand* inverse (ex. 3) se présentent sous la forme (3'):

- (3') e2 quand e1,
où e2 et e1 sont les mêmes qu'en (5').

Comme l'a constaté Berthonneau (1987), un *quand* antéposé est toujours thématique. Cela signifie que (5) exprime la proposition (5a):

- (5a) e2(te1)

où l'argument (te1) décrit un temps t présenté comme associé à une situation, à savoir e1⁷. En vertu d'une relation d'association intrinsèque entre les événements et le temps (tout événement est localisé dans un intervalle temporel), l'argument temporel de (5a) se voit attribuer un prédicat situationnel. En simplifiant les choses, on peut dire que (5) répond à la question *Que faisait Jean quand Michel entra?* ou à la question *Que vit Michel quand il entra?* (la différence entre ces deux interprétations sera décrite dans 3.1). Dans les deux cas, la subordonnée *quand Michel / il entra* décrit un temps, c'est-à-dire renvoie à un référent temporel, cf. Hamann (1989, p. 31).

À la différence du *quand* antéposé, un *quand* postposé peut être aussi bien thématique que rhématique. Il est thématique, par exemple, en cas de reprise, comme dans (6):

- (6) P1. – Que faisait Jean **quand Michel est entré?**
P2. – Jean lisait le journal **quand Michel est entré.**

Tout comme (5), P2 de (6) exprime la proposition (5a).

Bien que le contenu propositionnel des phrases avec un *quand* thématique antéposé et celui des phrases avec un *quand* thématique postposé soit identique,

⁷ Bien que les notions de *thème* et *rhème* recouvrent, selon Fradin & Cadiot (1988, p. 4), une «réalité confuse, mais douée d'une sorte d'évidence a priori», elles nous semblent indispensables dans notre domaine de description. Comme la discussion de ce problème dépasse largement le cadre de cette étude, nous considérerons comme thème un constituant discriminé suite au test classique des questions. Au niveau de la représentation propositionnelle, le thème est représenté par l'argument ou par une partie de celui-ci, alors que le rhème est représenté par le prédicat ou par une partie de celui-ci. Notons aussi, pour éviter toute controverse, que le thème n'est pas toujours une information donnée, et que le rhème n'est pas toujours une information nouvelle, cf. Reinhart (1982).

leurs fonctions discursives sont différentes⁸. Un *quand* thématique antéposé contribue à la structuration du discours, cf. Declerck (1997, p. 212); Ramsey (1987, p. 385) en introduisant un nouveau cadre temporel topical, de manière comparable aux structures disloquées à gauche, du genre *Et ton père, comment va-t-il?*, qui introduisent un nouveau topique, cf. Moens & Steedman (1988, p. 22-23). Un *quand* thématique postposé n'assume pas de fonction analogue au niveau de l'organisation du texte, cf. Ramsey (1987, p. 385). La postposition du *quand* thématique est caractéristique des contextes où la subordonnée constitue une reprise anaphorique fidèle, qui suppose que le cadre temporel a été introduit préalablement (ex. 6). En outre, le *quand* thématique postposé est souvent employé dans des contextes dialogiques lorsque le contenu de la principale est pertinent par rapport à *to* parce qu'il a une fonction argumentative importante (généralement explicative) dans la structure argumentative du discours (ex. 7):

(7) – Pauvre Jean, sa voiture est complètement démolie.

– Ça ne m'étonne pas. Il roulait à 200 à l'heure **quand il a eu son accident!**

Dans ce contexte, la fonction de la phrase avec *quand* consiste non pas à introduire un nouveau cadre temporel, mais à introduire une explication, contenue dans la principale, de l'attitude du locuteur exprimée dans la phrase précédente et vérifiée par rapport à *to*.

Un *quand* postposé peut aussi être rhématique, par exemple en cas de contraste (ex. 8):

(8) Jean lisait le journal **quand Michel est entré** et non pas quand il est sorti.

Pareille phrase avec un *quand* rhématique exprime la proposition (8a):

(8a) *te1(e2)*

Contrairement à (5a), l'argument de (8a) est situationnel et le prédicat est temporel. Autrement dit, la phrase répond à la question *Quand?*, par exemple pour (8): *Quand Jean lisait-il le journal?*

Le *quand* inverse se distingue du *quand* canonique en ce qu'il n'est ni thématique ni rhématique. Dans la lecture inverse, la phrase (3) n'exprime ni la proposition (5a) ni la proposition (8a). Cela signifie que (3) ne répond ni à la question *Que faisait Jean quand Michel entra? / Que vit Michel quand il entra?* (ce qui est représenté en 5a), ni à la question *Quand Jean lisait-il le journal?* (ce qui est représenté en 8a).

⁸ Notre position sur ce point se distingue de celle de Houweling (1986, p. 177), qui soutient que le *quand* thématique antéposé et le *quand* thématique postposé sont parfaitement synonymes.

Sandström (1993, p. 181-182) estime qu'un *quand* canonique (thématique ou rhématique) n'est pas un connecteur propositionnel parce qu'il ne sert pas à connecter deux propositions. En effet, comme le montrent les représentations (5a) et (8a), une phrase avec un *quand* thématique ou rhématique exprime non pas deux, mais une seule proposition. Ce *quand* ne sert pas à introduire une proposition, mais à transformer une proposition en un constituant temporel. Dans ce constituant temporel, le temps n'est pas désigné directement par une expression autonome comme *hier*, *le 25 mars*, etc., mais il doit être calculé parce qu'il est décrit comme associé à une situation, c'est-à-dire comme *le temps de e1*, cf. Hamann (1989, p. 31-32). Or, on sait qu'une expression génitive du type *le x du y* exprime deux propositions présupposées qui portent: (a) sur l'existence de l'entité *y* (dans notre cas, sur l'existence de *e1*); (b) sur la relation possessive entre *y* et *x* (il s'agit en l'occurrence de la relation d'association inaliénable *l'événement e1 possède un temps*).

Donc, tant pour un *quand* thématique que pour un *quand* rhématique, l'existence de la situation décrite dans la subordonnée est présupposée (cette propriété de *quand* a été constatée par Declerck (1997, p. 212); Hamann (1989, p. 54); Heinämäki (1978, p. 21); Sandström (1993, p. 190)⁹).

Comme le note très justement Declerck (1997, p. 213), le *quand* inverse, qui n'exprime ni (5a) ni (8a), n'est pas présuppositionnel, mais assertif¹⁰. Dès lors, si un *quand* thématique ou rhématique n'est pas un connecteur propositionnel, le *quand* inverse en est bien un, puisqu'il sert à relier deux propositions assertées.

Cette propriété sémantique d'exprimer une assertion est la caractéristique essentielle du *quand* inverse – celle qui le distingue du *quand* canonique. Elle constitue une condition nécessaire de son effet de sens principal: la surprise. Cependant, elle n'est évidemment pas suffisante: toute assertion ne produit pas un effet de surprise.

⁹Dans le cas d'un *quand* rhématique, la présupposition ne porte que sur l'existence de la situation décrite dans la subordonnée. Ce qui est asserté par la phrase, c'est l'attribution du temps de cette situation à la situation décrite dans la principale. D'où la rhématicité de *quand*.

¹⁰D'après Houweling (1986, p. 177-178), le *quand* inverse exprime une information «nouvelle», alors que le *quand* canonique exprime une information «donnée», ce qui équivaut à attribuer une valeur assertive au *quand* inverse. De même, la remarque de Borillo (1988, p. 80), selon laquelle le *quand* inverse a une valeur «événementielle», est en fait relative à sa propriété d'exprimer une assertion.

3. Mécanismes discursifs et pragmatiques: le point de vue perceptuel

3.1 Le point de vue perceptuel dans les phrases avec *quand* antéposé

Pour examiner les autres conditions de l'effet de surprise, comparons encore (3) à (5). Selon Sandström (1993, p. 153, 193), les phrases du type (5) sont *perspectivisées* parce qu'elles rendent compte de la perception d'un personnage. En effet, leur subordonnée décrit normalement une action du personnage 1 (qui sera désormais désigné par *a1*) telle qu'elle rend possible l'accès perceptuel de *a1* à *e2* (il s'agit d'habitude d'une action comme *entrer, arriver quelque part, etc.*). (5) admet donc une lecture dans laquelle *e2* est décrite du point de vue perceptuel de *a1* ($I_{pv} = a1$). Dans ce cas, la phrase ne répond pas à la question *Que faisait Jean quand Michel entra?*, mais à la question *Que vit Michel quand il entra?*

L'attribution du point de vue à *a1* est confirmée par le fait que ce personnage est souvent désigné par *je* (ex. 9):

(9) **Quand JE suis entré**, Jean lisait le journal.

Le porteur du point de vue perceptuel *a1* peut aussi être désigné par un nom propre (ex. 5) ou par le pronom *il / elle*. Par contre, l'emploi d'une description indéfinie ou du démonstratif signale que l'individu en question n'est pas porteur du point de vue. C'est la raison pour laquelle (10)-(11) n'admettent pas d'interprétation perceptuelle:

(10) (*) **Quand UN HOMME entra**, Jean lisait le journal.

(11) **Quand CET HOMME entra**, Jean lisait le journal.

Dans l'interprétation perceptuelle avec $I_{pv} = a1$, la situation *e1* est hautement prévisible pour le porteur du point de vue puisqu'il s'agit typiquement du terme de son propre déplacement (*arriver / entrer quelque part*), que *a1* est apte à prévoir au moins à partir du début de ce déplacement. Cet effet pragmatique de prévisibilité est cohérent par rapport au statut sémantique présuppositionnel du *quand* thématique.

Un *quand* thématique suggère par défaut une interprétation causale du lien entre les deux situations¹¹. Cette composante causale peut être activée ou, au contraire, estompée (cf. plus bas), affaiblie ou annulée d'une part par les connaissances générales du monde, et d'autre part par le contexte, c'est-à-dire en vertu de connaissances spécifiques fournies par le texte précédent et par les conditions discursives dans lesquelles *quand* est employé¹². Dans l'interprétation perceptuelle des phrases (5) et (9), la composante causale de *quand* est activée. Cependant, la causalité de ce *quand* est assez faible, parce que la relation causale s'établit non pas entre e1 et e2 (e1 n'est pas la cause de e2), mais entre e1 et la perception de e2 par Ipv = a1 : a1 voit e2 parce qu'il arrive / entre quelque part, ouvre les yeux, etc.¹³. Par ailleurs, comme e2 est un état, et ni e1 ni l'acte perceptuel implicite ne sont les causes de e2, le récepteur en conclut que le point initial de e2 est localisé quelque part avant l'acte perceptuel et avant la situation e1, telle qu'elle est décrite explicitement. Dans tous les cas, la localisation du point initial de e2 n'est pas pertinente pour l'interprétation, cf. Lascarides & Oberlander (1993, p. 22)¹⁴.

¹¹ La thèse sur la valeur causale de *quand*, cf. McDermott (1982) a été nuancée par Moens & Steedman (1988) et Sandström (1993, p. 32), selon lesquels *quand* exprime une relation plus générale et plus faible qu'ils appellent *contingency*, Moens & Steedman (1988), ou *enablement*, cf. Sandström (1993). Nous maintiendrons ici le terme de *causalité* tout en soulignant qu'il est compris dans son sens le plus général. Ajoutons par ailleurs que, d'après nos données partielles, qui demandent une confirmation supplémentaire, une analyse similaire ne s'applique pas au *quand* rhématique.

¹² Moens & Steedman (1988) estiment que, si la phrase décrit deux événements (et non pas des états), la composante causale (*contingency*) fait partie intégrante du sens linguistique de *quand*. Nous partageons plutôt l'avis, plus nuancé, de Sandström (1993, p. 32-33), qui soutient que la composante causale peut être annulée lorsque ni les connaissances générales ni les connaissances contextuelles spécifiques ne permettent d'établir un lien causal entre les situations. Nous estimons donc que la composante causale de *quand* est annulable en vertu d'un «raisonnement du sens commun», *commonsense reasoning* de Dahlgren, McDowell & Stabler (1989), et qu'elle fait partie de ce que Lascarides & Oberlander (1993) appellent *defeasible linguistic knowledge*.

¹³ Moens & Steedman (1988, p. 23-24) soutiennent que *quand* perd sa causalité si la principale décrit un état. Cette thèse se vérifie pour des phrases comme *Quand Jean partit pour Pologne, Michel était en France*, qui décrivent, d'un point de vue épistémique, des situations non perceptualisables, cf. Vogeeler & De Mulder (1997). Cependant, elle ne se vérifie pas, ou en tout cas pas entièrement, pour les phrases où deux situations perceptualisables sont décrites d'un point de vue perceptuel.

¹⁴ Dans les phrases avec *quand*, deux situations liées par une relation causale (e1 cause e2) sont normalement décrites par des temps perfectifs (le passé simple ou le passé composé), qui suggèrent une interprétation séquentielle; ou bien, si la situation de la principale est décrite à l'imparfait et celle de la subordonnée au passé simple ou au passé composé, l'imparfait a soit une lecture inchoative (clôture à gauche), soit une lecture terminative (clôture à droite) (cf. 3.2). Par exemple, si dans la phrase *Quand Jean a cassé le vase, Marie était fâchée*, le lien est interprété comme causal, l'imparfait a une lecture inchoative parce que la causalité implique la séquentialité.

Contrairement à ce qui se passe en (9), l'emploi de *je* dans la principale de (12) empêche d'attribuer le point de vue à a1. Par conséquent, dans un contexte non marqué (cf. plus bas), la phrase est interprétée non pas comme une perception de a1 au moment des faits, mais comme une information au sujet d'un état des choses localisé dans le passé, à laquelle le porteur du point de vue accède à partir de to:

(12) Quand Michel est entré, **JE** lisais le journal.

Autrement dit, (9) répond, dans sa lecture perceptuelle, à la question *Qu'as-tu vu quand tu es entré?*, alors que (12) répond plutôt à la question *Que faisais-tu quand Michel est entré?*. Si (9) présente e2 du point de vue perceptuel de a1, (12) présente les choses (y compris e2) du point de vue épistémique du locuteur / narrateur (I_{pv} = A) localisé en to. Cette interprétation épistémique, dans laquelle le temps du point de vue (tpv) prend la valeur to (tpv = to), s'impose dans un contexte qui met l'accent sur la pertinence du contenu de la phrase par rapport à to, notamment dans un dialogue, et cela même lorsque a2 n'est pas désigné par *je*, mais par un nom propre ou par le pronom *il / elle* (ex. 13):

(13) P1. – Que faisais-tu / que faisait Jean quand Michel est entré?

P2. – Je sais / crois que, quand Michel est entré, je lisais / Jean lisait le journal.

Le contexte P1 de (13), l'emploi du passé composé et l'expression explicite de la relation épistémique (*je sais / crois que...*) mettent au premier plan la relation entre le contenu de la phrase et le point de vue actuel du locuteur (I_{pv} = A, t_{pv} = to)¹⁵. Dans cette lecture épistémique, la composante causale de *quand* est estompée. Cela signifie qu'elle n'est pas pertinente par rapport au point de vue épistémique *A sait, en to, que quand e1, e2*, ce qui oppose cette interprétation à l'interprétation perceptuelle, dans laquelle la relation *e1 cause [a1 voit e2]* est pertinente par rapport à l'acte perceptuel *a1 voit e2*.

L'interprétation épistémique de (12) s'impose dans un contexte non marqué. Moyennant des conditions contextuelles appropriées, (12) permet également une interprétation perceptuelle, dans laquelle le point de vue est attribué à a2. Cependant, si l'attribution du point de vue perceptuel à a1 se fait par défaut pour les phrases du type (5), l'attribution de ce même point de vue à a2 pour les

¹⁵ Vet & Molendijk (1986, p. 155) ont constaté l'emploi exclusif du passé composé (l'inacceptabilité du passé simple) dans des contextes qui accentuent la pertinence du contenu de la phrase par rapport à to, notamment lorsque la phrase contient un verbe d'attitude propositionnelle (*On dirait qu'il a plu / *qu'il plut; Pierre croit que l'avion s'est écrasé / *s'écrasa*); cf. aussi Vet (1996, p. 155).

phrases du type (12) doit être fortement marquée par le contexte, de sorte que ce cas reste très rare dans des textes naturels. En voici un exemple:

- (14) P1. Je regardai par la fenêtre et je vis Jean qui s'approchait de ma porte.
P2. Quand Jean entra, je lisais (déjà) le journal.

La localisation du point de vue au moment des événements et l'attribution du point de vue perceptuel à a2 sont mises en évidence par le contexte P1 et par l'emploi de *je* dans la principale de P2. Dans l'interprétation perceptuelle avec $I_{pv} = a2$, la situation e1 est décrite du point de vue de a2 à partir du moment où e1 a lieu. L'accès perceptuel de a2 à e1 se fait non pas suite à sa propre action, mais suite à une action (celle d'entrer) de a1. Cependant, comme e1 est présentée sous la forme d'une présupposition, la cohérence exige que e1 soit prévisible pour le porteur du point de vue, c'est-à-dire pour a2. Cette condition est satisfaite dans (14), où a2 acquiert une préconnaissance au sujet de e1 avant que e1 ne se produise (a2 sait, suite à une perception préalable, que Jean va entrer). C'est la condition de préconnaissance qui empêche d'employer une description indéfinie dans la subordonnée (ex. 14')¹⁶:

- (14') P2. (*) Quand UN HOMME entra, je lisais le journal.

L'interprétation perceptuelle avec $I_{pv} = a2$ se caractérise encore par un autre effet de sens, lié à celui de prévisibilité. Dans P2 de (14), la situation e2 est ressentie comme une «mise en scène» préparée par a2 en prévision de e1 et prenant cours au moment de e1 ou peu avant e1. Cet effet est confirmé par le fait que la principale prend facilement un marqueur d'attente réalisée comme *déjà*. D'où vient cet effet particulier? À la différence de l'interprétation $I_{pv} = a1$, où a1 accède à e2 suite à e1, $I_{pv} = a2$ a un accès perceptuel à e2, dont il est le protagoniste, en n'importe quel point de cette situation, y compris en un point quelconque de celle-ci situé avant e1. Cependant, la causalité de *quand* suggère que, si e1 est délibérément prise comme point de référence pour la description de e2, c'est qu'il y a un rapport causal entre e1 et e2 ou entre la prévision de e1 et e2. Or, la seule interprétation plausible de ce lien causal est celle de «mise en scène»: a2 met en place e2 en prévision de e1 (*Je lisais le journal PARCE QUE (je savais que) Jean allait entrer*)¹⁷. L'interprétation causale en-

¹⁶ L'emploi d'une description indéfinie enfreint donc les règles de la cohérence aussi bien dans l'interprétation perceptuelle avec $I_{pv} = a2$ (ex. 14') que dans celle avec $I_{pv} = a1$ (ex. 10).

¹⁷ Il convient de noter que, dans un contexte épistémique qui accentue la pertinence du contenu de la phrase par rapport à to, l'effet de «mise en scène», et donc la lecture inchoative de l'imparfait, n'ont pas lieu: P1. *Je te dis que je ne l'ai pas entendu arriver*. P2. *Quand il est entré, je dormais*. Notons, à propos de cet exemple, que l'antéposition de la subordonnée dans P2 est quelque peu artificielle, car le mouvement argumentatif (la fonction explicative de la principale de P2) suggère la postposition de quand (cf. section 2): P2': *Je dormais quand il est entré*.

traîne une lecture inchoative de l'imparfait, dans laquelle la situation e2 apparaîtrait comme close à gauche.

En bref, l'attribution du point de vue perceptuel à a2 dans les phrases avec un *quand* antéposé est extrêmement rare parce qu'elle exige des conditions textuelles très particulières (la prévision de e1 par a2; la mise en scène de e2 par a2). Tout état de choses où ces conditions ne sont pas réunies, alors que le point de vue perceptuel est quand même attribué à a2, sera décrit non pas par un *quand* antéposé, mais par un *quand* inverse.

3.2 Le point de vue perceptuel dans les phrases avec *quand* inverse

L'interprétation inverse de *quand* (ex. 3) s'apparente à l'interprétation avec I_{pv} = a2 des phrases à *quand* antéposé:

(3) Jean lisait le journal quand Michel entra.

Dans l'interprétation inverse de (3), le point de vue perceptuel est attribué à a2 (a2 = Jean), localisé en e2. Ce n'est pas un hasard si la principale de ces phrases contient souvent un pronom de la première personne (*je / nous*) (ex. 15-18):

(15) **J'**achevais un repas froid à l'intérieur de la hutte quand Bullit vint me chercher. (Kessel, *Le lion*, p. 205)

(16) **JE** jouais près de la bonne-maman, sous la lampe, lorsque mon père entra. (Cabanis, *Le bonheur du jour*, p. 31)

(17) **NOUS** étions à l'étude quand le proviseur entra. (Flaubert, *Madame Bovary*, p. 37)

(18) **JE** me déshabillais dans le vestiaire de l'institut quand Zaza apparut. (Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, p. 132)

Le point de vue peut aussi être attribué à un personnage décrit à la troisième personne, notamment désigné par un nom propre (ex. 19-20) ou par le pronom *il / elle* (ex. 21):

(19) **SOPHIE** était en train d'arranger ses affaires sous la tente de l'infirmier lorsque le général entra. (Troyat, *Les dames de Sibérie*, p. 240)

(20) **DANIEL** s'apprêtait à bondir quand le petit se retourna. (citée par Olsson 1971 p. 71)

(21) **ELLE** se disposait à payer quand un homme s'approcha, gras et pâle. (Sartre, *Les mots*, p. 182)

Par contre, l'emploi de *je* dans la subordonnée rend la lecture inverse problématique:

(22) Michel lisait le journal quand **JE** suis entré.

(23) (?) Zaza se déshabillait dans le vestiaire de l'institut quand **J'**apparus.

Le *quand* de (22)-(23) est normalement interprété comme thématique (sauf s'il est rhématisé par le contexte)¹⁸.

On peut noter aussi que les phrases dans lesquelles e2 ne contient pas de candidat humain au rôle de porteur du point de vue admettent difficilement une interprétation inverse bien que l'événement décrit dans la subordonnée soit inattendu pour le lecteur (ex. 24)¹⁹:

(24) Tout était calme quand une porte claqua.

Étant porteur du point de vue, a2 ne peut être désigné ni par une description indéfinie (ex. 25) ni par un démonstratif (ex. 26) car ces expressions signalent que le point de vue est attribué à un autre individu, ce qui entraîne une lecture thématique de *quand* :

(25) (*)UN HOMME lisait le journal quand Jean entra.

(26) CET HOMME lisait le journal quand Jean entra.

Les manipulations (22)-(26) confirment la pertinence du point de vue perceptuel (I_{pv} = a2) pour l'interprétation inverse. Lorsque la phrase est placée dans un contexte qui met l'accent sur la relation entre son contenu et to, c'est-à-dire sur le point de vue épistémique du locuteur (tpv = to), *quand* n'est plus interprété comme inverse (ex. 27):

(27) **Je sais / crois que** je lisais le journal quand Jean est entré.

Dans l'interprétation inverse, e1 est décrite telle qu'elle est perçue par a2 au moment où elle se produit. L'acte perceptuel a2 voit e1 a lieu non pas suite à une action délibérée du porteur du point de vue, comme c'est le cas dans l'interprétation par défaut du *quand* antéposé, mais suite à une manifestation spontanée de e1 (e1 est une action du type *entrer / arriver* de a1 ou tout autre

¹⁸ Selon Declerck (1997, p. 216), les phrases du type (22) ne permettent pas d'interprétation inverse parce que l'événement décrit dans la subordonnée n'est pas suffisamment saillant pour appartenir à l'avant-plan. Dans notre approche, cela s'explique par le fait que l'emploi de *je* dans la subordonnée empêche d'attribuer le point de vue perceptuel à a2. Le caractère bizarre de (23) est dû à l'emploi du verbe *apparaître* à la première personne, alors que son sens lexical indique que le point de vue est attribué à un individu observateur autre que celui qui apparaît.

¹⁹ L'interprétation inverse de (24) est possible si le contexte met en place un observateur humain, susceptible d'assumer le rôle I_{pv}, qui a un accès perceptuel aux deux situations.

événement perceptualisable spontané, par exemple *le téléphone sonne, on frappe à la porte, etc.*). L'acte perceptuel (*voir, entendre*) peut être implicite, comme c'est le cas dans les exemples cités précédemment, ou explicite (ex. 28):

- (28) J'hésitais à sortir quand, soudain, j'**entendis** rire sous ma fenêtre.
(Camus, *La chute*, p. 44)

Comme il a été montré en 3.1, l'interprétation perceptuelle avec $I_{pv} = a2$ du *quand* antéposé se caractérise par un effet de préconnaissance, dû aux propriétés présuppositionnelles de la subordonnée: a2 sait que e1 va se produire avant que e1 n'ait lieu. Étant assertif, le *quand* inverse exclut la condition de préconnaissance. Si le contexte met en place une situation de préconnaissance, un *quand* postposé n'est plus interprété comme inverse (ex. 29):

- (29) P1. J'entendis la voix de Jean dans le couloir.
P2. Je lisais le journal quand Jean entra.

Avec l'interprétation $I_{pv} = a2$ du *quand* antéposé, la contrainte de préconnaissance empêche d'employer une description indéfinie dans la subordonnée (ex. 14'):

- (14') *Quand UN HOMME entra, je lisais le journal.

Comme le *quand* inverse n'est pas soumis à cette contrainte, la subordonnée peut comporter une description indéfinie (ex. 21 et 30):

- (30) Je lisais le journal quand UN HOMME entra.

L'attribution du rôle de porteur du point de vue perceptuel à a2 est donc la condition discursive principale de l'effet de surprise caractéristique du *quand* inverse. Les conditions pragmatiques de cet effet concernent l'événement décrit dans la subordonnée, qui doit être un événement perceptualisable spontané (indépendant de la volonté de a2). Cependant, ces conditions ne sont pas suffisantes pour créer l'effet de surprise. En effet, si l'on supprime *quand* pour décrire les mêmes situations au moyen de deux phrases juxtaposées (ex. 31a), la séquence obtenue ne produit pas d'effet de surprise, bien que les conditions sémantiques, discursives et pragmatiques soient les mêmes que dans la phrase avec *quand* (ex. 31b):

- (31) a. Je lisais le journal. Michel / Un homme entra.
b. Je lisais le journal quand Michel / un homme entra.

Nous reviendrons sur ce point dans la section 4.

Outre l'effet de surprise, l'interprétation inverse de *quand* se caractérise par un autre effet de sens, celui d'interruption: l'action décrite dans la principale semble être interrompue par l'événement décrit dans la subordonnée, cf. Borillo (1988, p. 80); Olsson (1971, p. 80); Vetters (1992, p. 246). Dans notre approche, cet effet s'explique par la non simultanété (antériorité) du temps de l'accès perceptuel de a2 à la situation e2 par rapport au temps de son accès à e1. Comme il a été avancé plus haut, le temps de l'accès perceptuel de a2 à e1 coïncide avec le moment où e1 se produit (e1 est un événement ponctuel). D'autre part, la situation e2, dont $I_{pv} = a2$ est le protagoniste, est, elle aussi, décrite du point de vue perceptuel (proprioceptif) de a2. Comme e2 est un état récurrent²⁰ ou une activité de a2 lui-même, indépendante de e1 (e1 n'est pas la cause de e2), et comme, de plus, e1 ne constitue pas un point de référence pour la description de e2 (te1 n'est ni l'argument ni le prédicat de la proposition exprimée par la phrase, cf. section 2), le moment initial auquel a2 accède à e2 est interprété comme localisé avant le temps de l'accès à e1²¹. Cette rupture entre deux temps d'accès, alliée à la causalité de *quand*, produit l'effet d'interruption, qui consiste en une lecture terminative (clôture à droite) de l'imparfait de la principale. L'interprétation terminative de l'imparfait signifie que e1 est ressentie comme localisée non pas au milieu, mais à la fin de l'intervalle te2. D'autre part, la causalité de *quand* suggère au récepteur de chercher tout d'abord une interprétation causale du lien entre e1 et e2. Comme la base des connaissances générales ne contient pas de données permettant d'établir un lien causal entre les types d'événements en question, la seule hypothèse où la causalité de *quand* puisse se manifester est celle d'une interruption: e1 cause l'interruption de e2, même si, pragmatiquement, il est possible que a2 continue à lire après l'arrivée de a1. On notera que, dans la séquence sans *quand* (ex. 31a), l'effet d'interruption n'a pas lieu, car la juxtaposition n'oblige pas le récepteur à chercher un lien causal entre e1 et e2.

L'effet d'interruption caractéristique du *quand* inverse, c'est-à-dire la lecture terminative de l'imparfait, s'oppose à l'effet de «mise en scène» caracté-

²⁰ Au sujet de la distinction entre les états continus et les états récurrents, cf. Borillo (1988, p. 88).

²¹ Dans des approches qui opèrent uniquement avec le concept de point de référence (cf. Kamp & Rohrer (1983), on considère que c'est l'événement décrit par le *quand* inverse qui fournit le point de référence et qui «fait avancer le récit», cf. Declerck (1997, p. 213). Selon notre approche, le concept de point de référence n'est pertinent que dans le cadre du point de vue épistémique (tpv = to), cf. Vogeeler & De Mulder (1997). Dans le cadre du point de vue perceptuel, la fonction de point de référence est reprise par le temps du point de vue (tpv) à partir duquel l'observateur (I_{pv}) accède perceptuellement à la situation. Dans l'interprétation perceptuelle, la description de chaque situation, en (3) ou (31b), a son propre tpv. Un avis similaire a été émis par Couper-Kuhlen (1989, p. 26), qui note: «All perceived states (...) acquire a ti, that is they are event-like in their behaviour with respect to the reference time».

ristique de l'interprétation $I_{pv} = a_2$ du *quand* antéposé, où l'imparfait a une lecture inchoative (ex. 14). Dans la section 4, nous montrerons que l'effet d'interruption est renforcé si la principale comporte des formes prospectives (*J'allais / je m'apprêtais à faire qqch quand...*), qui manifestent de grandes affinités avec le *quand* inverse.

Selon Declerck (1997, p. 212), le *quand* inverse est paraphrasable, en anglais, au moyen de la conjonction *and then*. Cependant, comme le montrent les exemples (32a-b), la substitution de *quand / when* par et *alors / and then* produit des phrases quelque peu maladroites; cela prouve que les conditions d'emploi de ces connecteurs ne sont pas tout à fait identiques:

(32) a. Je lisais le journal. Et alors Michel entra.

b. I was just going to lock the door. And then the doorbell rang.

Selon Couper-Kuhlen (1989, p. 28), *and then* est employé en cas d'un arrangement séquentiel des situations, c'est-à-dire lorsque la situation introduite par *and then* se produit à l'extérieur de l'intervalle associé à la situation précédente. L'exemple (33), cité par Declerck (1997, p. 216) pour illustrer l'emploi de *and then*, confirme cette règle:

(33) This went on for a bit. And then, to my great embarrassment, he started to clean my car.

Pour le *quand* inverse, les choses sont un peu différentes. La situation e_1 introduite par *quand* est localisée à l'intérieur de l'intervalle associé à e_2 ; elle clôt cet intervalle en mettant fin à e_2 .

Contrairement à *et alors*, l'adverbe *soudain* est employé dans des conditions analogues à celles du *quand* inverse (ex. 34):

(34) Je lisais le journal. Soudain, Michel entra.

D'ailleurs, comme le souligne Declerck (1997, p. 213), *quand* est souvent combiné à *soudain*, qui figure alors dans la subordonnée (ex. 28). Tout comme avec le *quand* inverse, la phrase introduite par *soudain* est interprétée comme introduisant un événement qui est localisée à la fin de l'intervalle te_2 et qui interrompt e_2 ²². Quand à l'effet de surprise, il fait partie du sens lexical de *soudain*, ce qui le distingue de *quand*. Comme le montre l'exemple (31a), la juxtaposition sans *soudain* ne produit ni l'effet de surprise ni l'effet d'interruption.

²² Nakhimovsky (1988, p. 41) note que *suddenly* (*soudain*) «force» la progression temporelle en déplaçant le point de référence à l'extérieur de l'intervalle précédent. Cette observation est pertinente pour le cas, examiné par Nakhimovsky, où *soudain* introduit une phrase imparfective (avec une forme progressive en anglais) qui suit une autre phrase imparfective. Cependant, elle ne s'applique pas au cas, examiné ici, où *soudain* introduit un événement ponctuel.

4. Le point de vue du narrateur dans l'interprétation inverse

Le *quand* inverse assume donc une fonction similaire à celle de l'adverbe *soudain*. Mais quel est exactement le rôle de *quand* et de *soudain* dans l'attribution du point de vue?

Dans la section 3, nous avons soutenu que l'une des situations, ou les deux situations, de (3) et de (5), sont décrites du point de vue perceptuel attribué à l'un des personnages (a1 ou a2). Et cependant, ces phrases restent typiquement narratives. De manière générale, l'effet, ou le style, narratif est dû au fait que les choses sont décrites du point de vue épistémique du narrateur, localisé en *to* à l'extérieur du monde du texte; ce qui veut dire qu'elles sont décrites comme une suite ordonnée et finie de situations. Par conséquent, $I_{pv} = A$ a un certain recul, temporel et / ou conceptuel, par rapport au monde qu'il décrit. Le style narratif s'oppose, notamment, au style descriptif-perceptuel (style de reportage), où les choses sont décrites du point de vue d'un observateur, réel ou fictif, localisé dans les lieux et le temps des événements, cf. Cooper (1986, p. 26).

La particularité des phrases avec *quand* du type (3) et du type (5) consiste en ce qu'elles décrivent les choses de deux points de vue superposés, celui du narrateur et celui d'un personnage-observateur. Le recours au point de vue épistémique du narrateur est confirmé par le fait que le présent des phrases avec *quand* (ex. 35-36), tout comme celui des phrases avec *soudain* (ex. 37), n'admet pas d'interprétation actuelle (perceptuelle), cf. Olsson (1971, p. 26); Declerck, (1997, p. 2, 37); Sandström (1993, p. 186):

(35) **Quand j'entre**, Jean lit le journal.

(36) Je lis le journal **quand Michel entre**.

(37) Je lis le journal. **Soudain**, Michel / un homme entre.

On constate que ni le présent de (35) ni celui de (36)-(37) n'est un «vrai» présent. Dans les deux cas, il s'agit d'une sorte de présent historique (une description au présent des événements situés dans le passé)²³. Cela nous permet de conclure que, tout comme le *quand* antéposé, cf. Vogeleer & De Mulder (1997), le *quand* inverse, ainsi que l'adverbe *soudain*, sont des indicateurs du point de

²³ Declerck (1997, p. 217) signale que l'interprétation actuelle du présent est possible dans des indications scéniques, par exemple: *Tim is putting his shoes when he stops and stares*. Comme nous l'avons noté dans Vogeleer & De Mulder (1997), l'interprétation non historique du présent «scénique» est possible suite à une séparation conceptuelle entre le monde scénique et le monde réel, dans lequel est localisé le porteur du point de vue (l'auteur/metteur en scène, qui adopte en même temps une attitude d'observateur).

vue épistémique du narrateur ($I_{pv} = A$, $tpv = to$), parce qu'ils exigent une certaine distance, qui peut être d'ordre temporel ou d'ordre conceptuel, entre le monde décrit dans la phrase, et le temps du point de vue (tpv).

Néanmoins, la particularité des phrases du type (3) et (5), ainsi que d'une séquence avec *soudain*, consiste en ce que ce point de vue épistémique du narrateur est combiné au point de vue perceptuel d'un personnage. Dans le cas du *quand* inverse, le point de vue perceptuel $I_{pv} = a2$, examiné dans la section 3.2, s'applique à la description des situations $e1$ et $e2$, mais il ne s'applique pas à la structuration de ces situations l'une par rapport à l'autre ni à l'évaluation de l'effet de surprise que $e1$ produit sur le personnage observateur. La même chose vaut pour l'adverbe *soudain*. Des adverbes comme *tout à coup*, *soudain*, ainsi que les phrases avec un *quand* inverse, ne sont jamais employés dans un vrai reportage «en direct» parce que ces connecteurs expriment explicitement (pour les adverbes) ou sous la forme des effets de sens (pour le *quand* inverse) une évaluation, un jugement, qui ne peuvent être formulés, en réalité, qu'«après coup», lorsque le porteur du point de vue a un certain recul par rapport à la situation en question, et non pas au moment où cette situation est perçue.

Lorsque *quand* est antéposé (ex. 5), le point de vue épistémique du narrateur vaut pour le contenu propositionnel global de la phrase et, en partie, pour la subordonnée, où s'effectue le transfert du point de vue au personnage $a1$. Lorsque *quand* est inverse (ex. 3), $e2$ est décrite directement du point de vue de $a2$, qui est localisé en $e2$. La phrase commence donc comme un reportage au passé. La situation $e1$ est, elle aussi, décrite du point de vue de $a2$. La présence du narrateur ne se manifeste qu'au stade où les deux situations sont connectées au moyen de *quand*, qui signale que c'est le narrateur, et non pas le personnage observateur, qui effectue la connexion, parce qu'il est le seul à savoir, avant que $e1$ ne se produise, que l'événement en question va avoir lieu et qu'il sera inattendu pour le porteur du point de vue perceptuel $a2$.

Comme nous l'avons mentionné en 3.2, le *quand* inverse est souvent combiné à l'emploi de formes prospectives dans la principale:

(38) Jean **allait / se disposait / s'apprêtait à se mettre à table** quand Michel entra.

Par rapport à un simple imparfait, l'usage de ces formes change quelque peu les données relatives au point du vue. Si le simple imparfait admet la transposition au présent (historique) dans un récit dramatisé (ex. 36), les formes prospectives *se disposer*, *s'apprêter à faire qqch* ne sont pratiquement jamais employées au présent (à l'exception du présent «scénique»). Quant au présent de la forme *aller faire qqch*, il est clairement agrammatical dans ce contexte:

(39) Jean *va se mettre / (?)se dispose / (?)s'apprête à se mettre à table quand Michel entre.

Lorsque le présent de la forme *aller faire qqch* est employé pour décrire une action future du porteur du point de vue, par exemple dans *Je vais me mettre à table*, cette forme exprime une intention²⁴. Lorsque la même forme est employée, dans les mêmes conditions, au passé (*J'allais me mettre à table*), elle implique, en plus, la non réalisation de l'action planifiée ou, au moins sa non réalisation dans les délais prévus²⁵. Cela signifie que, dans (38), le point de vue du narrateur (tpv = to) vaut non seulement pour l'introduction de e1, mais aussi pour la description de e2 dans la principale puisque le porteur du point de vue perceptuel a2 ne peut pas savoir, au moment où il a l'intention de se mettre à table, que l'action planifiée ne sera pas réalisée (dans les délais prévus). Cependant, cette trace du point de vue du narrateur dans la principale de (38) n'annule pas le point de vue perceptuel de a2 car l'interprétation inverse de *quand* reste soumise aux mêmes conditions discursives (le porteur du point de vue perceptuel doit être localisé en e2) et pragmatiques (e1 est une situation perceptualisable et spontanée) que dans les phrases à l'imparfait. Dans (40), où ces conditions ne sont pas remplies, *quand* n'est pas interprété comme inverse²⁶:

(40) Jean allait se mettre à table quand J'entrai.

La superposition de deux points de vue, celui du narrateur et celui d'un personnage, n'est possible que pour le *quand* thématique antéposé et pour le *quand* inverse. Les phrases avec un *quand* thématique postposé et celles avec un *quand* rhématique présentent toujours les choses d'un point de vue épistémique (tpv = to).

Les phrases avec le *quand* thématique antéposé expriment la proposition (5a):

(5a) e2(te1)

²⁴ Cette forme a aussi un autre sens, mis en évidence par Vet (1983), selon lequel elle exprime, à propos d'une situation future, une inférence que le locuteur (porteur du point de vue) fait sur une base de certains indices perceptibles: *Regarde, le ciel se couvre. Il va pleuvoir*. Notons que la définition de Vet vaut uniquement pour les cas où cette forme décrit une situation extérieure, et non pas une action du porteur du point de vue lui-même. Dans ce dernier cas, elle n'exprime pas une inférence, mais une intention.

²⁵ Cette affirmation ne s'applique pas aux subordonnées complétives du type *Elle a dit qu'elle allait se mettre à table*, où cette forme a le même sens intentionnel qu'au présent suite au transfert explicite de l'acte énonciatif au passé (*elle a dit que...*).

²⁶ La forme prospective de (40) n'exprime pas une intention, mais une inférence que a1 fait, sur base de certains indices perceptibles, à propos d'une situation future, cf. Vet (1983). Dans ces cas, le passé (*Jean allait se mettre...*) n'exprime pas la non réalisation.

Dans son ensemble, (5a) n'est accessible au porteur du point de vue qu'en vertu d'une relation épistémique (*savoir qu'au temps te1 il s'est produit une situation e2*). Cependant, comme le prédicat de (5a) est situationnel, il permet un changement de point de vue et l'accès perceptuel à la situation e2 (*savoir qu'au temps te1 il s'est produit une situation e2 telle que e2 a été vue par Ipv*). Par contre, les phrases avec un *quand* rhématique expriment la proposition (8a), dont le prédicat n'est pas situationnel, mais temporel:

(8a) te1(e2)

Étant donné que l'accès perceptuel à un intervalle temporel est impossible, et que, contrairement à un prédicat situationnel, un prédicat temporel ne forme pas un constituant autonome (détaché), le point de vue ne peut être qu'épistémique et il s'applique, de manière insegmentable, à la proposition dans sa totalité. Autrement dit, on ne peut que *savoir que la situation e2 s'est produite au temps te1*. Cette différence concerne non seulement les phrases avec *quand*, mais, de manière plus générale, toutes les phrases avec un constituant temporel²⁷.

Quant au *quand* thématique postposé, il est normalement employé dans des conditions dialogiques, lorsque le contenu de la phrase est pertinent par rapport à *to*, ce qui entraîne l'interprétation univoquement épistémique du point de vue (ex. 7)²⁸:

(7) – Pauvre Jean, sa voiture est complètement démolie.

– Ça ne m'étonne pas. Il roulait à 200 à l'heure **quand il a eu son accident**.

Le *quand* rhématique et le *quand* thématique postposé sont interchangeables avec l'expression *au moment où*, qui ne change pas l'interprétation de la phrase (ex. 7' et 8'):

(7') – ...Il roulait à 200 à l'heure **au moment où** il a eu son accident.

²⁷ C'est la possibilité d'une interprétation perceptuelle du point de vue dans (a): *À trois heures, Paul déjeunait* et l'impossibilité de cette interprétation dans (b): *Paul déjeunait à trois heures* qui explique la différence entre l'imparfait de ces phrases. Comme le fait remarquer Berthonneau (1989, p. 73), l'imparfait de (a) admet une interprétation «spécifique» (selon nous, perceptuelle) (= *était en train de déjeuner*). Par contre, l'imparfait de (b), où le constituant temporel est rhématique, ne permet qu'une interprétation habituelle et une interprétation prospective (= *devait déjeuner*), qui se fondent toutes les deux sur le point de vue épistémique.

²⁸ D'après les données de Ramsey (1987, p. 403), la plupart de subordonnées canoniques postposées utilisées dans la narration (et non dans des dialogues) sont imperfectives (généralement habituelles).

(8') Jean lisait le journal **au moment où** Michel est entré, et non pas au moment où il est sorti.

Par contre, comme nous l'avons signalé dans Vogelee & De Mulder (1997), la substitution de *au moment où* à un *quand* thématique antéposé bloque l'attribution du point de vue perceptuel à a1, et impose une interprétation épistémique unique du point de vue. De même, l'emploi de *au moment où* à la place du *quand* inverse bloque l'interprétation inverse, et impose une interprétation thématique de la subordonnée, même si la principale comprend une forme prospective et la subordonnée une description indéfinie:

- (41) a. J'allais me mettre à table **quand** Michel / un homme entra.
 b. J'allais me mettre à table **au moment où** Michel / ?un homme entra.

Cela indique que l'adverbialiseur *au moment où* est purement épistémique, en ce sens qu'il ne permet pas de transférer le point de vue du narrateur à un personnage. Par contre, *quand* permet ce transfert dans des conditions textuelles appropriées, quoique cette attribution soit toujours dominée par le point de vue épistémique du narrateur, qui prend en charge le contenu de l'ensemble de la phrase.

Il est également intéressant de comparer les phrases à *quand* inverse à celles où la subordonnée temporelle postposée est introduite par *avant que*. Tout comme l'adverbialiseur *quand* et le connecteur temporel *au moment où*, *avant que* introduit une proposition présupposée. Cependant, comme l'a constaté Heinämäki (1978), certaines phrases à *avant que* imposent une interprétation dans laquelle la présupposition exprimée par la subordonnée est «annulée». C'est notamment le cas de (42), où la proposition *Elsa annonce la nouvelle à Pierre* est interprétée comme fausse suite à l'inférence, à partir du contenu de la principale, sur la non existence de Pierre après sa mort:

(42) Pierre est mort avant qu'Elsa ne lui annonce la nouvelle.

D'autre part, Le Draoulec (1996) fait remarquer que certaines phrases à *avant que* postposé permettent une interprétation «suspensive», dans laquelle l'attribution de la valeur «vraie» ou «fausse» à la proposition exprimée dans la subordonnée reste en suspension. Il s'agit notamment des phrases du type (43):

(43) Ils quittèrent le pays avant qu'un dictateur ne prît le pouvoir.

Comme le souligne Le Draoulec (1996, p. 231), l'interprétation «suspensive» de la présupposition n'est possible que lorsque l'on attribue le point de vue au personnage décrit dans la principale, qui, au moment de quitter le pays, envisage la situation <*un dictateur prend le pouvoir*> comme possible même

s'il s'avère par la suite que cette situation ne s'est jamais réalisée. Par contre, en (42), où la présupposition est, selon Heinämäki (1978), «négative», le point de vue ne peut être attribué qu'au narrateur omniscient.

La différence entre les phrases à *avant que* qui permettent une interprétation «suspensive» (le point de vue est attribué au personnage décrit dans la principale) et les phrases à *quand* inverse consiste en ce que, dans ces dernières, les faits sont décrits de deux points de vue superposés: celui du narrateur, qui sait, au moment t_0 , que la situation décrite dans la subordonnée s'est produite, et qui, par conséquent, la décrit sous la forme d'une présupposition, et du point de vue du personnage décrit dans la principale, qui ne sait pas, au moment de la situation e_2 , que e_1 va se produire. Comme il a été noté plus haut, le point de vue du narrateur, localisé à une certaine distance temporelle ou conceptuelle par rapport aux situations e_2 et e_1 , est confirmé par le fait que le présent des phrases à *quand* inverse n'admet qu'une interprétation historique (cf. ex. 36). Par contre, le présent des phrases à *avant que* qui permettent une interprétation «suspensive» (ex. 43) est «non historique» (ex. 44):

(44) Je quitte le pays avant qu'un dictateur ne prenne le pouvoir.

Cela prouve que, contrairement aux phrases à *quand*, les phrases à *avant que* du type (43) ne contiennent pas de traces du point de vue du narrateur et qu'elles sont donc entièrement produites du point de vue du personnage décrit dans la principale.

5. Conclusion

Le traitement du *quand* inverse au moyen du concept de point de vue permet de conclure que, dans les phrases qui décrivent deux situations perceptualisables, cette interprétation particulière de *quand* est soumise à certaines contraintes sémantiques, discursives et pragmatiques. La propriété sémantique essentielle de ce *quand* consiste en ce qu'il est assertif. Sur le plan discursif, un *quand* postposé ne peut être interprété comme inverse que lorsque rien, dans la phrase, ne s'oppose à l'attribution du point de vue perceptuel au personnage intervenant dans la situation décrite dans la principale ou à un observateur extérieur qui a un accès perceptuel aux deux situations. Sur le plan pragmatique, la situation décrite dans la subordonnée doit être un événement perceptualisable qui se produit indépendamment de la volonté du porteur du point de vue perceptuel. Dans ces conditions, l'effet de surprise, qui est la composante la plus saillante de l'interprétation inverse de *quand*, est créé par

quand lui-même, sans lequel cet effet n'a pas lieu. Par ailleurs, l'emploi de *quand* reflète le point de vue épistémique du narrateur, qui est le seul à savoir que la situation décrite dans la subordonnée va avoir lieu et qu'elle va produire un effet de surprise sur le porteur du point de vue perceptuel. Tout comme les phrases avec un *quand* thématique antéposé, les phrases avec un *quand* inverse se caractérisent donc par deux points de vue superposés: le point de vue épistémique du narrateur, localisé en *to*, et le point de vue perceptuel d'un personnage localisé dans les lieux et dans le temps des événements.

Références

- BACH, E. (1986) «The Algebra of Events», *Linguistics and Philosophy* 9, p. 5-16.
- BERTHONNEAU, A.-M. (1989) «Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé», Thèse d'État, Paris VII.
- BERTHONNEAU, A.-M. (1987) «La thématisation et les compléments temporels», *Travaux de linguistique*, vol. 14, n° 15, p. 67-81.
- BORILLO, A. (1988) «Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel», *Langue Française* 77, p. 71-91.
- COOPER, R. (1986) «Tense and Discourse Location in Situation Semantics», *Linguistics and Philosophy*, vol. 9, n° 1, p. 17-36.
- COMRIE, B. (1976) *Aspect*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COOPER-KUHLEN, E. (1989) «Foregrounding and temporal relations in narrative discourse», in A. Schopf (red.), *Essays on Tensing in English*, vol. II, *Time, Text, and Modality*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 7-29.
- DAHLGREN, K., J. McDOWELL & E. STABLER (1989) «Knowledge Representation in Commonsense Reasoning», *Computational Linguistics*, vol. 15, n° 3, p. 149-170.
- DECLERCK, R. (1997) *When-clauses and temporal structure*, London, Routledge.
- DECLERCK, R. (1996) «Tense choice in adverbial when-clauses», *Linguistics* 34, p. 225-261.
- FRADIN, B. & P. CADIOT (1988) «Une crise en thème», *Langue française*, n° 78, p.3-8.
- HAMANN, C. (1989) «English temporal clauses in a reference frame model», in A. Schopf (red.), *Essays on Tensing in English*, vol. II, *Time, Text, and Modality*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 31-154.
- HEINÄMÄKI, O. (1978) *Semantics of English Temporal Connectives*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.
- HOPPER, P. (1979) «Aspect and foregrounding in discourse», in T. Givon (red.), *Discourse and Syntax*, New York, Academic Press, p. 213-242.
- HOUWELING, F. (1986) «Deictic and anaphoric tense morphemes», in V. Lo Cascio & C. Vet (reds.), *Temporal Structure in Sentence and Discourse*, Dordrecht, Foris, p. 161-190.

- KAMP, H. & C. ROHRER (1983) «Tense in texts», in R. Bäuerle, C. Schwarze & A. von Stechow (reds), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin, W. de Gruyter, p. 250-269.
- LASCARIDES, A. & J. OBERLANDER (1993) «Temporal Coherence and Defeasible Knowledge», *Theoretical Linguistics*, vol. 19, n° 1, p. 1-37.
- LE DRAOULEC, A. (1996) «Les présuppositions dans l'analyse temporelle du discours. Le cas de *avant que*», *Le langage et l'homme*, vol. XXXI, n° 4, p. 225-238.
- MCDERMOTT, D. (1982) «A Temporal Logic for Reasoning about Processes and Plans», *Cognitive Science* 6, p. 101-155.
- MOENS, M. & M. STEEDMEN (1988) «Temporal ontology and temporal reference», *Computational Linguistics*, vol. 14, n° 2, p. 15-28.
- NAKHIMOVSKY, A. (1988) «Aspect, Aspectual Class, and the Temporal Structure of Narrative», *Computational Linguistics*, vol. 14, n° 2, p. 29-43.
- OLSON, L. (1971) *Étude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par 'quand' et 'lorsque' et les propositions qui les complètent en français contemporain*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- RAMSEY, V. (1987) «The functional distribution of preposed and postposed 'if' and 'when' clauses in written discourse», in R. Tomlin (red.), *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, p. 383-408.
- REINHART, T. (1982) *Pragmatics and Linguistics: An Analysis of Sentence Topics*, Bloomington, Indiana University Club.
- SANDSTRÖM, G. (1993) *When-clauses and the temporal interpretation of narrative discourse*, University of Umea, Report 34.
- VET, C. (1983) «From tense to modality», in A. ter Meulen (red.), *Studies in Modeltheoretic Semantics*, Dordrecht, Foris, p. 193-206.
- VET, C. (1996) «Anaphore et deixis dans le domaine temporel», *Cahiers Chronos* 1, p. 147-163.
- VET, C. & A. MOLENDIJK (1986) «The discourse functions of the past tenses of French», in V. Lo Cascio & C. Vet (reds), *Temporal Structure in Sentence and Discourse*, Dordrecht, Foris, p. 133-161.
- VETTERS, C. (1992) «L'opposition passé simple-imparfait: une question d'aspect ou de structuration textuelle?», Thèse de doctorat, Université d'Anvers.
- VOGELEER, S. & W. DE MULDER (1997) «*Quand* spécifique et point de vue», *Cahiers Chronos* n° 3, p. 213-233.